

CONTROVERSE DE MÉGA-SCIERIE

HÊTRE OU NE PAS HÊTRE : QUEL AVENIR POUR LA GESTION DES FORÊTS PYRÉNÉENNES ?

*Le projet de méga-scierie de Lannemezan
à l'épreuve des intérêts individuels et des
représentations collectives des forêts*



Camille Banuls, Juliette Hourtoule, Flavie Martin, Candice Menant, Romain Privat, Matthieu Viallefont

DÉCEMBRE 2020 - MASTER RISQUES, SCIENCE, ENVIRONNEMENT ET SANTÉ
IEP DE TOULOUSE - SÉMINAIRE CONTROVERSE



INTRODUCTION

Lannemezan, commune de 6 000 habitants des Hautes Pyrénées, fait actuellement la Une des médias en raison d'un projet d'implantation de scierie sur son territoire. Bernard Plano, Maire de Lannemezan et Président de la communauté de communes, est à l'origine de ce projet. Il a la volonté d'attirer des industriels sur le territoire. C'est dans ce cadre qu'il a créé en 2018 l'association « Bois Occitanie », dont l'objectif est d'initier des projets industriels tels que celui de la scierie.

Le groupe italien Florian, numéro 3 du bois en Europe, a été choisi pour exploiter les forêts pyrénéennes et pour implanter la scierie. Le projet prévoit la coupe de 200 000 m³ de hêtres par an pour sortir 50 000 m³ de bois d'œuvre destinés à la fabrication de parquets, meubles ou escaliers. Quant aux 75 % restants, ils seront utilisés comme ressources pour une nouvelle usine de cogénération biomasse associée au projet. Une partie serait également livrée à la papeterie de Saint Gaudens, ville voisine.

Le projet d'implantation de scierie est à mettre en perspective avec la politique économique de la Région Occitanie qui, dans son contrat filière Bois 2019-2021, affirme sa volonté de développer le secteur pour permettre la création d'emplois à l'échelle locale.

Aujourd'hui, les scieries pyrénéennes représentent environ 250 emplois directs et 150 emplois indirects. Le projet Florian en lui-même prévoit la création de 25 emplois directs sur 15 ans. Ces chiffres de la « méga scierie » de Lannemezan ne font pas l'unanimité. Pour s'ériger contre le projet, le collectif « Touche Pas à Ma Forêt » a été créé. Il est constitué de citoyens.ne.s, d'associations, de professionnel.le.s des forêts, de syndicats et de formations politiques qui dénoncent l'ampleur de cette scierie. D'après le collectif, les chiffres seraient inexacts, l'usine nécessiterait le double voire le triple du volume d'exploitation en hêtre annoncé.

La controverse autour de la scierie industrielle de hêtres à Lannemezan est devenue un vrai sujet politique où des considérations économiques, écologiques et sociales divergent et s'opposent. Les positions des acteurs.trices donnent également à voir une multitude de représentations, d'intérêts mais également d'imaginaires collectifs sur les forêts. Ces réflexions nous ont amené.e.s à nous demander en quoi ce projet industriel était révélateur d'une grande conflictualité entre différentes représentations de la gestion durable des forêts.



SOMMAIRE

- I. L'enjeu montant de la gestion durable des forêts, lieu de multiples représentations
- II. Du territoire au social : l'écart se creuse entre échelle de décision et échelle d'action
- III. Dissensus autour de la valorisation de cette ressource convoitée

La France, un pays de forêts ?

Les espaces forestiers occupent près de **31 % du territoire métropolitain français**, ce qui fait de la France le 3ème pays le plus boisé d'Europe après la Suède et la Finlande. Les surfaces forestières françaises sont **essentiellement privées** (74 %). Celles appartenant à l'Etat (10 %) ou aux collectivités territoriales (16 %) sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF).

La forêt de production, dédiée à la collecte de bois, représente plus de **90 %** des surfaces forestières dans la majorité des régions françaises.

Selon l'IGN, le volume sur pied augmente de 1,3 % par an, et le taux de boisement de 0,6 % par an.

Qu'en est-il en Occitanie ?

2ème région forestière de France en surface

5ème en volume de sciage (430 000 m3)

- **20 %** au cours des 10 dernières années (IGN, 2015)



Le groupe industriel Florian, un géant européen en quête de bois d'œuvre

Numéro 3 du bois en Europe, le groupe Florian est implanté dans plusieurs pays européens, dont la France. Il exporte les produits semi-finis de ses usines dans plus de 50 pays, et achète des matières premières du monde entier, notamment d'Amérique et d'Europe. Dans sa communication, le groupe fait de l'environnement et de la durabilité l'une de ses préoccupations majeures, mettant en avant plusieurs certifications de gestion durable des forêts.

Actuellement détenteur de 17 scieries réparties en Europe, le groupe Florian souhaite poursuivre son expansion en exploitant les hêtraies pyrénéennes afin de faire du bois d'œuvre. Pour cela, son ambition est d'installer une scierie à Lannemezan, mais il fait face à la contestation d'un nombre important d'acteurs locaux. Face à cette contestation, le groupe entretient une position de retrait, ne prenant jamais la parole publique, sauf par le biais de rares communiqués de presse. Il est à signaler que nous avons sollicité le groupe Florian en vue d'un entretien, une proposition qui a été déclinée.

Le rôle déterminant de la Région Occitanie

La Région Occitanie est un acteur clé dans le projet d'implantation de la scierie. Elle s'y est rapidement montrée favorable. Ayant fait de la filière bois l'un de ses axes de développement économique, la Région souhaite renforcer la compétitivité du secteur, conforter son potentiel d'innovation et d'emploi, et valoriser la ressource forestière. Le contrat de filière forêt-bois d'Occitanie 2019-2021, qui pose ces engagements et objectifs, a été signé en octobre 2018.

Pour autant, consciente de la conflictualité que soulève le projet, la Région Occitanie a été contrainte de revoir sa position et appelle désormais à une concertation locale avec l'ensemble des parties prenantes, pour que le projet soit en accord avec les engagements pris dans le cadre du « Plan régional Arbre et carbone vivant ».

Le collectif « Touche Pas à Ma Forêt » fait entendre sa voix

Ce collectif citoyen s'est constitué en février 2020 en opposition au projet. Il est composé de citoyens, d'associations, de professionnels de la forêt, de syndicats, ainsi que de formations politiques. 43 organisations y ont adhéré.

Les membres de "Touche Pas à Ma Forêt" se mobilisent contre ce qu'ils et elles voient comme une grave menace pour l'ensemble forestier du massif pyrénéen.

Leur objectif ? Donner des connaissances aux citoyens, développer une culture commune de la forêt et réfléchir ensemble à la manière de gérer le territoire. Ils et elles préparent un projet alternatif basé sur la concertation du plus grand nombre, la gestion intégrative de la forêt et un modèle économique et social ancré au niveau local.

I. L'ENJEU MONTANT DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS, LIEU DE MULTIPLES REPRESENTATIONS

A- UN LIEU DE RÉALITÉS ET D'IMAGINAIRES PLURIELS

Les forêts se voient attribuer une grande diversité de fonctions, dont chacune témoigne d'une représentation particulière de cet espace. L'imaginaire collectif entretient la vision d'un espace sauvage préservé de l'action humaine, tandis que d'autres représentations y voient un espace de production, de loisirs ou encore un écosystème vivant à protéger. Cet ensemble qui doit coexister constitue la *multifonctionnalité* des forêts.

ESPACE DE PRODUCTION	RESSOURCES EN BOIS ENERGIE	SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	ESPACE D'ACCUEIL
<ul style="list-style-type: none"> • Bénéfices socio-économiques (emplois dans l'économie rurale, production et consommation de matière première) • Filière bois: 400 000 à 450 000 emplois - source ONF 	<ul style="list-style-type: none"> • Usage du bois en lieu et place de ressources fossiles pour la production d'énergie • Biomasse • Évite des émissions supplémentaires de gaz à effet de serre. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un puits de carbone naturel • Un abri pour la biodiversité • Une fonction de protection (sols, eau, infrastructures) contre les risques naturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiques diverses (promenade, activités sportives, observation naturaliste, cueillette) • Valeur culturelle et spirituelle reconnue (patrimoine mondial de l'humanité, monuments historiques en forêt, réserves de biosphère).

”*Étymologiquement, le terme "forêt" est tiré du latin forestis, lui-même dérivé de forum (tribunal), et désignait originellement le territoire dont le roi se réservait la jouissance (Dict étym le Robert)*.”

Un espace sauvage et naturel ?

Dans l'imaginaire collectif, il persiste une distinction entre la « vraie forêt » et la forêt qui obéit à une logique de production. Cette dernière vision a tendance à choquer, face à **l'imaginaire d'une forêt qui n'a pas de propriétaire** et qui est un bien de la nature offert à tous. En réalité, toute forêt a un propriétaire et nous pouvons y accéder par une tolérance qui nous est accordée.

Selon Andrée Corvol, la forêt n'est plus **ni sauvage, ni naturelle depuis le néolithique**. C'est un espace qui a toujours été très réglementé et cultivé par l'être humain, qui y favorise les essences dont il a le plus besoin.

B. UN RELATIF UNIVERSALISME DANS LA DÉFINITION INSTITUTIONNELLE DE LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

La thématique de la gestion durable des forêts est devenue un enjeu dont les médias se sont massivement emparés. Le rôle prouvé des arbres dans la lutte contre le changement climatique a modifié le regard de nombreux acteurs, plaçant la problématique au centre de l'attention. Cette prise en considération donne de la visibilité à différents paradigmes, aux degrés variables de conciliation entre préservation et exploitation. L'approche par la « conservation des ressources » reste néanmoins dominante au sein du secteur forestier, des pouvoirs publics et des institutions internationales.

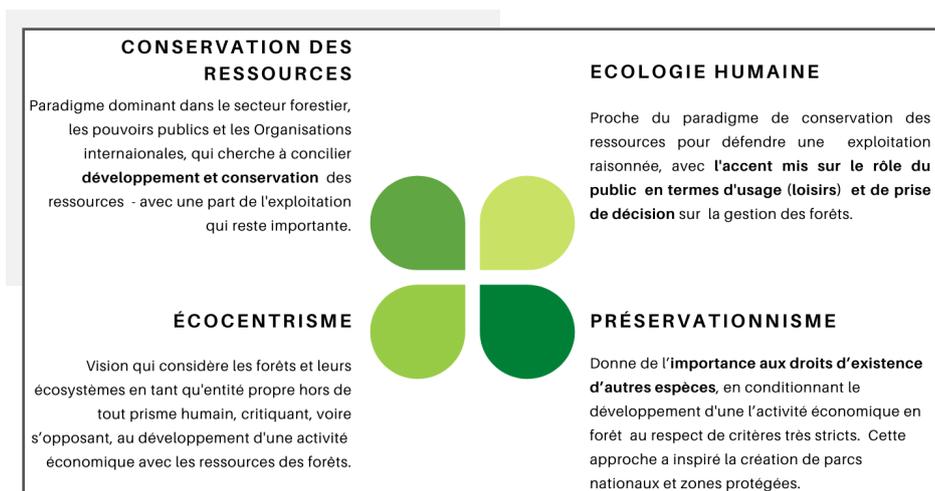


Tableau des définitions et critères de la gestion durable des forêts de certains acteurs.trices institutionnel.le.s

ONU - ALIMENTATION & AGRICULTURE	PROCESSUS D'HELSINKI (1993)	SYSTÈMES DE CERTIFICATION DES FORÊTS
<p>Cadre de référence international pour la gestion durable des forêts Forum ONU sur les forêts - 2007</p> <p>Définition : « un concept dynamique et évolutif qui vise à <u>maintenir et renforcer les valeurs économiques, sociales et environnementales de tous les types de forêts</u>, au bénéfice des générations présentes et futures »</p> <p>7 critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étendue des ressources forestières • Diversité biologique des forêts • Santé et vitalité des forêts • Fonctions productives • Fonctions de protection • Fonctions socio-économiques • Cadre juridique, décisionnel et institutionnel 	<p>Cadre européen défini suite au Sommet de Rio en 1992.</p> <p>Définition : « <i>gérance et utilisation des forêts d'une manière et à une intensité telles, qu'elles maintiennent leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire, actuellement et pour le futur, les fonctions écologiques, économiques et sociales</i> ».</p> <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE FRANÇAIS</p> <p>Le code forestier construit sa vision de la gestion des forêts autour des trois piliers du développement durable.</p> <p>Critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diversité biologique • Productivité • Capacité de régénération • Vitalité des forêts. 	<p>Le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC) : une forêt gérée durablement « <i>respecte et maintient sa biodiversité, les sols et les eaux, elle est en bon état sanitaire, se renouvelle, et bénéficie à toute la société</i> ».</p> <p>Le Forest Stewardship Council a deux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux gérer et renforcer la biodiversité et le stock de carbone (résilience naturelle) • Valoriser l'exploitation des forêts en transformant cette ressource dans des produits à haute valeur ajoutée et vecteur d'emplois industriels non délocalisables <p>OFFICE NATIONAL DES FORÊTS</p> <p>Visions basée sur la <u>multifonctionnalité et la conciliation entre plusieurs objectifs</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fournir du bois à la société • Préserver l'environnement • Accueillir le public • Prévenir des risques naturels

Des orientations nationales axées autour de valorisation de la ressource en bois

La politique forestière nationale repose principalement sur la valorisation des ressources des forêts, **perçues comme une source de croissance et d'emplois**, ainsi que sur le développement de leur gestion durable et sur la valorisation de la biomasse forestière.

Dans ce prolongement, la position de la Région Occitanie est orientée autour de **l'accompagnement des scieries** dans leur projets d'investissement et de développement.

Objectif recherché :
+ 30 % en capacité de sciage

L'autorisation de la pratique de la coupe rase qui interroge

L'absence de réglementation contre cette pratique, qui consiste en l'abattage de l'ensemble des arbres d'une parcelle [1], est un élément intéressant à prendre en compte. Il est révélateur de la **vision prédominante de la gestion durable des forêts, qui cherche à être très conciliante et ne tranche pas entre production et protection. Aucun.e des acteurs.trices précédemment cité.e.s ne l'interdit.**

Le code forestier français fixe une obligation de reconstitution du peuplement coupé plutôt que de définir une surface maximale à partir de laquelle la coupe rase serait interdite. L'ONF, chargé d'élaborer les documents de gestion garantissant l'activité durable des forêts publiques, n'impose presque aucune restriction sur les coupes rases. De la même manière, les deux certifications, FSC et PEFC, l'autorisent dans leur référentiel de gestion forestière, sous certaines conditions précises et contrôlées toutefois.

[1] Définition de l'Inventaire Forestier National

II. DU TERRITOIRE AU SOCIAL : L'ÉCART SE CREUSE ENTRE ÉCHELLE DE DÉCISION ET ÉCHELLE D'ACTION

A- UN PROCESSUS D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE A DEUX VITESSES

Une nouvelle dimension s'impose de plus en plus souvent aux projets technologiques et industriels de grande ampleur, à savoir la question de leur acceptabilité sociale sur le territoire. Dans le cadre de la scierie de Lannemezan, le lancement rapide du projet a progressivement fait place à une résistance.

Définition - L'acceptabilité, c'est l' « assentiment de la population à un projet ou à une décision résultant du jugement collectif que ce projet ou cette décision est supérieur(e) aux alternatives connues, incluant le *statu quo* ». [1]

Les citoyen.ne.s « s'informe[nt], se forme[nt], se rassemble[nt] et se mobilise[nt] » [2] et remettent en cause ce qu'il.elle.s jugent inacceptable.

○ **Décembre 2019** : la Région, l'ADEME, l'ONF, la Communauté de Communes et la ville de Lannemezan **s'engagent en faveur du projet Florian** en signant la « *Charte des acteurs de la filière forêt – bois en faveur de l'implantation d'une scierie de hêtres dans le massif pyrénéen* ».

○ Le collectif *Touche Pas à Ma Forêt* dénonce **un projet descendant, élaboré à huit clos**, sans concertation réelle des élu.e.s et des citoyen.ne.s du territoire en amont de la sélection du prestataire.

○ Des citoyen.ne.s, syndicats et élu.e.s se mobilisent pour **demander des garanties** sur les informations avancées et manifestent leur **désapprobation**, aussi bien sur le fond que sur la forme.

○ La progression du projet est ralentie, ce qui ouvre de **nouvelles arènes pour les opposant.e.s**.

➡ Le collectif d'opposition prépare un **projet alternatif**, à proposer aux acteurs.trices institutionnel.le.s, qui **place la réflexion collective au centre du débat**, et défend le modèle de gestion intégrative et multifonctionnelle des forêts [3]. Cette approche concilie, dans un même espace, la conservation de la biodiversité et la production de bois.

➡ **Y aura-t-il une consultation après coup ?** Compte tenu de l'état d'avancement du projet, cette consultation arriverait alors en bout de course, avec une indéniable asymétrie de positions entre les différentes catégories d'acteurs.trices.

B- UN CONFLIT DANS LA VISION TEMPORELLE DU PROJET

Une autre échelle de conflictualité entre les parties prenantes au projet se dessine autour du modèle économique à mettre en place sur le territoire. Si les défenseurs du projet mettent en avant la création de nombreux emplois et le management familial du groupe Florian, les opposant.e.s déplorent une vision court-termiste et une perte des savoir-faire des métiers du bois.

« Vu la façon dont est envisagé le projet, je crains que l'industriel ne s'en aille au bout de cinq à six ans avec ses machines quand il s'apercevra que la forêt ne fournit pas assez de volumes. L'investissement serait donc à fonds perdu avec en plus une dégradation de la forêt. »
- Olivier Clément-Bollée, EELV

[1] Penser l'acceptabilité sociale : au-delà de l'intérêt, les valeurs, Corinne GENDRON <https://journals.openedition.org/communiquer/584>
[2] Acceptabilité sociale : n'est-ce pas trop tard ?, Valérie PÉAN. <https://revue-sesame-inrae.fr/acceptabilite-sociale-nest-ce-pas-trop-tard/>
[3] Sage usage de nos forêts : l'approche intégrative, <https://www.youtube.com/watch?v=uaRGayWZLrs&feature=youtu.be>

Groupe Florian	Promesse de 25 emplois directs et d'une centaine d'emplois indirects	Les promesses de création d'emplois sont insuffisantes. Le chiffre de création d'emplois paraît faible étant donné l'ampleur du projet
	Centre de formation et partenariats avec Pôle Emploi envisagés	
Com. Communes	4 à 5 millions d'euros de recettes par an pour le territoire	Manque de main d'œuvre dans le secteur du bois en France qui a recours à des travailleurs étrangers. Emplois locaux ?
	Filière forêt-bois = « filière d'avenir pour répondre aux enjeux de demain »	
Région Occitanie	« Plan Bois » : soutien aux investissements des entreprises de premières transformations du bois	S'oppose à un investissement de 11 millions d'€ dans un projet privé, composé de 40 à 60 % de fonds public, sans consultation
		Mise en danger de la filière locale du bois, notamment les petites scieries

Des divergences de visions développées ci-dessus découle une distinction entre quantité et qualité, aussi bien au niveau des emplois créés qu'au niveau du management du projet. Pour bien comprendre les divergences de représentations qui émergent autour de ces problématiques très ancrées territorialement, il faut distinguer les différentes échelles de point de vue des acteurs.trices.



L'**opposition** met en avant l'importance de la **valorisation des métiers de la filière bois** régionale, face à la proposition de l'industriel italien de création d' « emplois ». Sémantiquement, ce terme est jugé très neutre et bien moins spécifique à la situation particulière du territoire local. Le collectif défend l'idée qu'il est essentiel d'associer l'ensemble des professionnel.le.s de la filière dans la réflexion autour du projet pour leur expertise et faire remonter les besoins de formations aux métiers de la filière.

Le **groupe Florian** se présente comme une « entreprise sérieuse » au « **management familial** » qui jouit de plus de 45 ans d'expérience. Grâce à ses 17 scieries réparties dans différents pays d'Europe, le groupe figure parmi les principaux.ales acteur.trice.s du marché du bois italien. Il dispose également de plusieurs certifications, mises en avant comme un gage de la qualité de sa gestion des forêts.

Des **réserves** sont émises quant à la possibilité d'exercer ce type de management étant donné l'échelle d'action internationale du groupe. Au contraire, il est perçu aux yeux des opposant.e.s comme trop éloigné de l'humain (avec un fonctionnement automatisé), du territoire de Lannemezan et de sa réalité plus complexe, qui dépasse la question des emplois.

« *Nous voulons des métiers, pas des emplois* »
- Pascal Lachaud, l'un des porte-paroles du collectif TPMF

Lannemezan, commune rurale à la situation économique fragile

L'une des communes voisines de Lannemezan, Capvern, fait également parler d'elle dans le projet de la scierie. L'adjoint au Maire et élu PCF, Pascal Lachaud, est également l'un des porte-paroles du collectif d'opposition Touche Pas à Ma Forêt. La commune de Capvern a par ailleurs pris officiellement position, se déclarant en défaveur du projet. Il nous a donc semblé pertinent d'apporter une comparaison socio-économique de ces deux communes voisines, pour comprendre le contexte qui justifie en partie ces visions opposées.

Comparaison Lannemezan – Capvern

- Lannemezan est une ville 4,5 fois plus grande que Capvern. Sa population est plutôt âgée, avec davantage d'habitant.e.s de plus de 60 ans que la ville voisine et que la moyenne des villes françaises.

Population active à Lannemezan et Capvern							
Villes	Nombre d'habitants	Âge 0-14 ans	Âge 15-29 ans	Âge 30-44 ans	Âge 45-59 ans	Âge 60-74 ans	Âge 75 ans et plus
Capvern	1285	16,7%	11,4%	15,4%	25,0%	17,9%	12,5%
Lannemezan	5837	12,4%	14,2%	15,2%	22,8%	19,8%	13,7%
Moyenne des villes France	1945	17,6%	13,3%	18,0%	21,9%	19,2%	8,8%

- Lannemezan a un taux de chômage presque 2 fois plus important que celui de Capvern et 6 points au-dessus de la moyenne nationale.
- En outre, Capvern dépend moins de grosses industries puisque 12 % de sa population sont composés d'artisan.e.s, de commerçant.e.s ou chef.fe.s d'entreprise.
- Lannemezan a une population plus pauvre, avec deux fois moins de cadres que la ville voisine et 61,3 % de sa population constituée d'ouvrier.ère.s et d'employé.e.s contre 52,7 % pour Capvern. Cela peut expliquer pourquoi Bernard Plano, maire de Lannemezan, fait de l'emploi sa priorité, et non la protection de l'environnement.

CSP à Lannemezan et Capvern							
Villes	Taux de chômage 2016 %	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Capvern	8,7%	0,0%	12,0%	10,2%	25,0%	35,2%	17,5%
Lannemezan	16,3%	1,4%	7,8%	5,0%	22,2%	42,2%	19,1%
Moyenne des villes	10,9%	5,8%	7,5%	9,8%	23,2%	27,0%	25,8%

III. DISSENSUS AUTOUR DE LA VALORISATION D'UNE RESSOURCE CONVOITÉE

Le dernier volet qui fait controverse s'articule autour de la question de la disponibilité des ressources en bois et du sens qui est donné à l'activité de valorisation de celles-ci. La conciliation entre les préoccupations environnementales et économiques est complexe et soulève la question de la viabilité du projet. Ce concept polysémique signifiant « la capacité d'une entité à survivre » [1] est appliqué ici à l'écologie. Face à l'argument du risque d'exploitation massive d'une ressource limitée, les défenseurs.seuses du projet mettent en avant le potentiel de valorisation d'une essence inexploitée.

A- LA DISPONIBILITÉ INCERTAINE DES RESSOURCES EN HÊTRES

Une quantité 3 fois supérieure à la production d'aujourd'hui : La quantité de bois visée par le groupe Florian est de 50 000 m³ de grumes de bois, c'est-à-dire de troncs coupés. Il faudrait pour cela abattre en forêt un volume total de 400 000 à 540 000 m³ par an d'arbres, toutes qualités confondues.

Selon l'ONF et les collectifs opposés au projet, les ressources en bois directement disponibles ne représentent que 45 % de ce que demande l'industriel italien.

➡ **Le bois directement accessible, donc exploitable, n'est pas suffisant pour la demande du groupe Florian.** Il faudrait créer de nouvelles pistes et routes forestières et multiplier les exploitations par câble. Il faudrait également faire des travaux sur les routes publiques qui n'ont pas été prévues pour un tel afflux de poids lourds. Pour SOS Forêts Pyrénées, cela nécessiterait beaucoup de temps et d'argent public, c'est-à-dire de subventions.

“
« Pour arriver à un prélèvement global de 385 000 mètres-cubes de hêtres/an, il convient de tenir à disposition de cette scierie environ 90 000 hectares de forêts exploitables, soit, à mon avis, entre un quart et un tiers de la surface des hêtraies de la région Occitanie, Pyrénées Atlantiques et Lot-et-Garonne, ce qui est énorme. Bien sûr, ce serait faisable, mais ça placerait la scierie de Lannemezan, et donc ses principaux actionnaires, en situation de monopole. »
- Un travailleur à l'ONF et syndiqué CGT forêt [2]

”

➡ Problème de libre-concurrence et situation de **monopole** du groupe si le projet se réalise. En effet, les exploitations forestières déjà en place dans cette zone risquent de disparaître, ce qui laisserait le champ libre à Florian, sans possibilité de concurrence par la suite.

L'ONF ou l'ambivalence de deux visions de la gestion forestière

- **L'ONF comme organisme public** n'a pas donné officiellement son avis sur le projet de scierie de Lannemezan. Cependant, dans le rapport d'étude préalable au lancement du projet, l'organisation indique que si l'on peut augmenter les récoltes des forêts, on ne peut pas le faire suffisamment pour atteindre l'objectif indiqué par la scierie Florian. Seuls 45 % de la ressource en bois demandée sont disponibles. Il n'y a pas non plus assez de « gros arbres », comme le souhaitait le groupe.
- **Le syndical CGT Forêt au sein de l'ONF** estime de son côté qu'il s'agit d'un « projet d'un autre monde, inadapté à la forêt française et pyrénéenne », avec un usage trop mercantile de la forêt.
 - Difficulté d'accès aux parcelles forestières et impact de nouveaux accès sur la nature environnante
 - Manque de connaissance de terrain du groupe Florian
 - Critiques de l'ONF qui se plie à l'industrie en adaptant la forêt pour la production
 - Incompréhension du soutien financier public apporté à un projet industriel privé

[1] Durand, M., Martin, S. & Saint-Pierre, P. (2012). Viabilité et développement durable. Natures Sciences Sociétés, vol. 20(3), 271-285. <https://doi.org/10.1051/nss/2012027>

[2] Le blog de UL CGT Lannemezan : <http://ulcgtlannemezan.over-blog.com/2020/04/avis-cgt-onf-sur-le-projet-florian.html>

SOS Forêts Pyrénées	Le groupe Florian	Bernard Plano, Le maire de Lannemezan et président de la communauté de commune
Il y a un manque de très gros bois en forêt, le type de bois que souhaite le Florian. Donc mise à mal du patrimoine forestier actuel « les gros bois et très gros bois en forêt (morts et vivants) occupent une place majeure pour le bon fonctionnement des écosystèmes forestiers » (<i>Argumentaire issu du Flyer Collectif Touche pas à ma Forêt</i>).	Il met en avant la non exploitation du hêtre pyrénéen, ce sont surtout les chênes qui sont recherchés dans les Pyrénées. Le réservoir de bois est donc suffisamment important pour assurer une exploitation viable, qui ne mettrait pas en danger la forêt.	Il met en avant trois études qui affirment que la ressource est disponible : <ul style="list-style-type: none"> • IGN sur la ressource en hêtre ; • USG-Cofor (Communes forestières) sur les 10 plus grosses communes des Pyrénées ; • ONF sur la programmation et la qualité des bois disponibles sur quelques communes.

B- A CHAQUE ACTEUR SA DÉFINITION DE "VALORISATION" DES RESSOURCES

- **Associations et collectifs contre le projet** : Adopter une approche intégrative de la gestion forestière permet d'allier protection des forêts et de leur biodiversité et exploitation de la ressource en bois. Trouver un juste milieu entre ces deux objectifs complémentaires est la solution pour tirer profit d'une ressource dont nous avons besoin tout en préservant notre environnement.
- **État et Région Occitanie** : Stratégie politique sylvicole d'exploitation forestière qui consiste à se servir du bois comme ressource en tant que telle. La ressource en bois exploitée peut servir à différents usages (bois de chauffe, bois d'œuvre, ...). En ce sens, valoriser les forêts revient à l'exploiter au mieux en se portant garant.e de l'optimisation de la ressource, comme d'un stock disponible.
- **Le groupe Florian se sent légitime dans sa démarche** :
 - 1/ Protection du tissu local de scieries et de bois déjà exploité : alors que la production actuelle est majoritairement destinée au bois de chauffe, le groupe italien entend dédier son exploitation au bois d'œuvre, considéré comme le degré de valorisation le plus élevé.
 - 2/ Valorisation de la filière hêtre, peu développée aujourd'hui, par rapport au chêne donc pas de risque de surexploitation de la ressource et de concurrence directe.
 - 3/ Mise en avant de la ressource bois par son exploitation : le groupe Florian va valoriser les forêts pyrénéennes à l'international en exportant le bois qui en est issu.

Argument de la biomasse

- Pour le groupe Florian, la biomasse permettrait d'utiliser le bois coupé de moindre qualité pour faire fonctionner l'usine de cogénération de biomasse. Il y aurait donc une valorisation de toutes les ressources et pas de perte, grâce à ce qui est considérée comme une « énergie propre ».
- Décrit par le collectif TPMF : l'énergie biomasse ne serait pas une énergie décarbonée et « neutre ». Le fait de brûler du bois fait s'échapper l'ensemble du carbone contenu dans le tronc, qui avait été absorbé tout au long de la vie de l'arbre. [1]

Un accord sur l'objectif de non-gaspillage des ressources mais pas sur les moyens

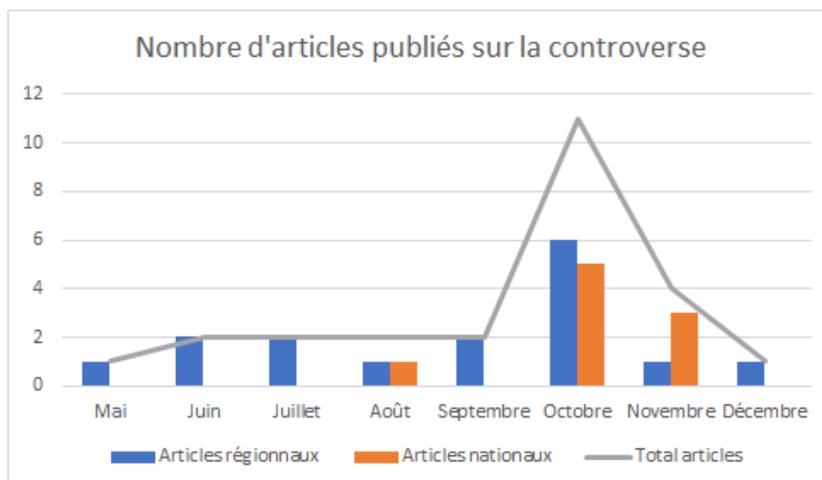
- Pour les opposant.e.s au projet, la valorisation des forêts suppose une préservation de ces espaces de biodiversité (valeur intrinsèque). La fonction de puits de carbone et de production d'oxygène est également mise en avant. L'exploitation vient en troisième lieu et requiert une pratique encadrée, de moindre ampleur que celle portée par le projet Florian.
- Pour les défenseur.ses du projet, il n'y a pas de gaspillage de ressource non plus car tout le bois coupé sera utilisé, soit en bois d'œuvre, soit utilisé comme biomasse, c'est-à-dire en le brûlant pour obtenir de l'énergie.

[1] <https://www.wsl-junior.ch/fr/la-foret/comment-les-arbres-fonctionnent/les-arbres-absorbent-ils-plus-de-co2-qu'ils-nen-rejettent-dans-l-atmosphere.html>

Une médiatisation croissante qui fait bouger les lignes

- La controverse **commence à être médiatisée le 29 mai 2020** par un article de La Nouvelle République des Pyrénées *Des soutiens pour « Touche pas à ma forêt »*. L'article intervient au moment de la politisation du projet : « Le groupe vient d'être rejoint par Europe Écologie Les Verts Hautes-Pyrénées (EELV) » et « Le PCF Comminges et la Fédération de Haute-Garonne, représentés par Corinne Marquerie et Pierre Vertut, ont aussi pris position contre ce projet. »
 - En Juin et Aout 2020, les trois **réunions d'information organisées par Touche Pas à Ma Forêt donnent naissance à 3 articles régionaux** :
 - 23 juin 2020 - La Nouvelle République des Pyrénées, *Les réunions de « Touche pas à ma forêt »*
 - 30 juin 2020 - La Nouvelle République des Pyrénées, *Le bois fait salle comble*
 - 16 juillet 2020 - Sud Ouest, *Les scieurs touchent du bois*
 - Des **articles apparaissent en réaction à l'annonce des journées de mobilisations** des 10 et 11 octobre :
 - 12 juillet 2020 - Sud Ouest, *Hautes-Pyrénées (65) : l'implantation d'une méga scierie industrielle inquiète les entreprises béarnaises*
 - 19 août 2020 - La Nouvelle République des Pyrénées, *En bref*
 - Le **premier article national qui retrace la chronologie du projet est publié le 29 août 2020** par le quotidien de l'écologie Reporterre : *Dans les Pyrénées, un projet de scierie géante menace les équilibres forestiers*.
 - A l'approche de l'évènement du 10 et 11 octobre, les articles régionaux reprennent :
 - 19 septembre 2020 - La Dépêche du midi, *Assemblée générale pour les communistes de No Pasaran*
 - 9 octobre 2020 - La Nouvelle République des Pyrénées, **Carole Delga en appelle à une concertation locale préalable à l'avancée du projet**
 - 9 octobre 2020 - La Nouvelle République des Pyrénées, *Un appel des Gilets Jaunes 65*
 - La médiatisation devient exponentielle après les marches d'octobre avec 8 articles régionaux et 8 articles nationaux publiés entre le 12 octobre et le 24 décembre.
- ➡ Au total, 25 articles ont été publiés sur la controverse :
- 16 dans la presse régionale
 - 8 dans la presse nationale
 - 2 dans Le Monde, 1 dans L'Humanité, 1 dans la Croix, 2 dans Reporterre, 1 dans le Canard Enchaîné, 1 dans Aujourd'hui en France

On peut supposer que la médiatisation de la controverse va continuer grâce à la grande visibilité apportée par le journal Le Monde le 3 novembre et à l'arrivée des élections régionales qui font bouger les lignes au niveau politique.



CONCLUSION

Cette controverse au cœur des Pyrénées autour d'un projet industriel d'exploitation du hêtre met ainsi en évidence l'affrontement de visions différentes de la gestion des forêts. Si les différents acteurs.trices de la controverse entendent agir au nom d'une « gestion durable de la forêt », les définitions qu'il.elle.s donnent à cette appellation diffèrent fortement. D'un côté, les porteurs.ses du projet mettent en avant une gestion durable des forêts prioritairement orientée vers leur exploitation, et les potentiels économiques qui s'en dégagent. De l'autre côté, les opposant.e.s accordent une importance beaucoup plus forte au rôle environnemental des forêts, que ce soit en terme de biodiversité, de puits de carbone, ou même de paysages.

Structurée progressivement autour des acteurs.trices locaux.ales du bois et du collectif Touche Pas à Ma Forêt, cette opposition a su faire entendre sa voix dans les Pyrénées et au-delà. En effet, le projet a connu une médiatisation croissante à partir du mois de mai 2020, jusqu'à être traité dans des grands médias nationaux comme Le Monde (voir encadré). Suite à la marche ayant rassemblé 1500 personnes à Lannemezan le 11 octobre 2020, et face à cette médiatisation croissante, la Région a réagi, par l'intermédiaire de sa présidente, Carole Delga, appelant le 12 octobre à « la concertation locale, préalable à toute avancée du projet ». L'Etat a lui aussi réagi un mois plus tard, annonçant par l'intermédiaire du préfet de Hautes-Pyrénées la mise en place d'une étude-concertation qui devra permettre « d'objectiver la question de la ressource valorisable et d'entendre le point de vue de l'ensemble des parties prenantes ». En complément de cette concertation, le préfet a également annoncé une nouvelle étude menée par les Ministères de l'Agriculture et de la Transition écologique, en vue de valider scientifiquement l'existence de la ressource et définir « la nature du projet de valorisation et les modes de gestion ».

Ces prises de parole et évolutions récentes viennent interroger la suite qui sera donnée au projet. S'il semble peu probable que les différent.e.s acteurs.trices se mettent d'accord sur un projet commun tant leur vision de la forêt diffère, quelle sera l'issue de cette controverse ? Plusieurs options semblent s'ouvrir. Tout d'abord, la concertation pourrait permettre la levée de certains points de tension les plus importants, permettant d'atténuer la contestation suffisamment pour que le projet suive son cours avec quelques modifications. Il est également possible que l'opposition ne cherche pas à ouvrir le débat sur certains points de tension, ce qui pourrait favoriser la contestation et la faire bouger sur de nouveaux terrains, comme le terrain juridique, avec des recours intentés à l'encontre du projet.

Cela pourrait également amener à un durcissement des actions de contestation, avec par exemple la mise en place d'une ZAD sur le site de la scierie. Cette dernière option ne semble pour autant pas d'actualité, les acteurs.trices de l'opposition étant plutôt dans une posture de dialogue pour le moment. En effet, il.elle.s entendent proposer dans les semaines à venir un projet alternatif d'exploitation des hêtraies pyrénéennes, qui permettrait selon elles et eux le respect de la qualité écologique des forêts. S'il est très difficile de se prononcer sur l'issue de cette controverse, il est à noter que les élections régionales de 2021 auront probablement un rôle pivot dans la suite qui sera donnée au projet. Par exemple, les écologistes se sont déjà prononcé.e.s en défaveur du projet, et les autres candidat.e.s seront également amené.e.s à se positionner, pouvant faire basculer le projet selon le camp qui l'emporte.

ANNEXE 1 : LE GROUPE FLORIAN, GÉANT EUROPEEN DU BOIS

Il est à signaler que nous avons sollicité le groupe Florian en vue d'un entretien et que cette proposition a été déclinée.

Créé en 1950 en Italie, le groupe Florian s'est développé depuis pour devenir le numéro 3 du bois en Europe. Il est aujourd'hui implanté dans quatre autres pays européens, à savoir la Hongrie, la République tchèque, la Croatie et la France. En France, les deux sites du groupe sont implantés à proximité de Besançon, et sont spécialisés dans le séchage et le sciage du bois (Marsolat) et les services commerciaux pour les sociétés du groupe (Albo S.A.S). Florian exporte dans plus de 50 pays les produits semi-finis de ses usines européennes. Le groupe achète des matières premières du monde entier, notamment d'Amérique et d'Europe, d'Afrique et semi-finies d'Amérique du Sud et de Russie.

Dans sa communication, le groupe fait de l'environnement et de la durabilité l'une de ses préoccupations, mettant notamment en avant ses certifications CE Marking et Chain of Custody, PEFC et FSC sur la gestion durable des forêts, sans pour autant les utiliser dans toutes ses exploitations.

Actuellement détenteur de 17 scieries réparties en Europe, le groupe souhaite poursuivre son expansion en exploitant les hêtraies pyrénéennes afin de faire du bois d'œuvre. Pour cela, le groupe souhaite installer une scierie à Lannemezan, mais fait face à la contestation d'un nombre important d'acteurs locaux. Face à cette contestation, le groupe entretient une position de retrait, ne prenant jamais la parole publique, sauf par le biais de communiqués de presse rares et peu détaillés.

Sources : site du groupe Florian, flyer du collectif Touche Pas à Ma Forêt, article Reporterre

ANNEXE 2 : LA RÉGION OCCITANIE, UN ACTEUR CLÉ SUSCEPTIBLE DE REVOIR SA POSITION



Jean-Louis Cazobon, Vice-Président de la Région Occitanie, en charge de l'agroalimentaire et de la viticulture, n'a pas répondu à notre demande d'échange afin de connaître son point de vue sur le projet.

Présidée par Carole Delga depuis 2016, la Région Occitanie est une actrice essentielle du projet d'implantation de scierie et elle a fait du secteur bois l'une de ses priorités. Pour renforcer la compétitivité de la filière en région, conforter son potentiel d'innovation et d'emploi, et valoriser la ressource forestière et les territoires, le contrat de filière forêt bois d'Occitanie 2019-2021 a été signé en octobre 2018. Co-construit par l'Etat, la Région Occitanie et les professionnels de la filière réunis au sein de leur interprofession Fibois Occitanie, ce contrat a une très forte orientation économique.

Ce contrat de filière suit 4 grandes orientations :

- Accroître la récolte de bois
- Renouveler durablement la forêt
- Continuer la structuration de la filière bois régionale
- Augmenter la consommation de bois régional

D'après la Région Occitanie, qui s'était à l'origine montrée favorable au projet d'implantation de scierie à Lannemezan, le projet du groupe Florian répondrait aux enjeux énoncés dans le contrat filière bois. Aujourd'hui consciente du débat qui existe autour de l'implantation de la scierie, la Région Occitanie souhaite qu'une concertation locale soit organisée avec l'ensemble des parties prenantes, afin que le projet soit en accord avec les engagements pris dans le cadre du « Plan régional Arbre et carbone vivant ». Rappelons que les élections régionales devraient être reportées au mois de juin, et qu'un dossier comme la scierie de Lannemezan pourrait avoir une influence considérable sur le vote. Pour le moment, la Région n'a donc pas donné son accord pour un financement public.

Source : Contrat de filière Bois 2019-2021. La dépêche du midi

ANNEXE 3 : LE MAIRE DE LANNEMEZAN, BERNARD PLANO, SPÉCIALISTE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Bernard Plano a refusé d'échanger avec nous pour donner son point de vue sur le projet.

Carrière politique

- Encarté au Parti Socialiste (PS)
- Maire de Lannemezan : 4ème mandat en cours
- Président de la Communauté de communes du Plateau de Lannemezan
- Conseiller régional :
 - Membre de la commission n°7 **Transition écologique et énergétique**, Biodiversité, Économie circulaire, Déchets
 - **Vice-président** de la commission n°9 **Industries, Grands groupes, Services aux entreprises**

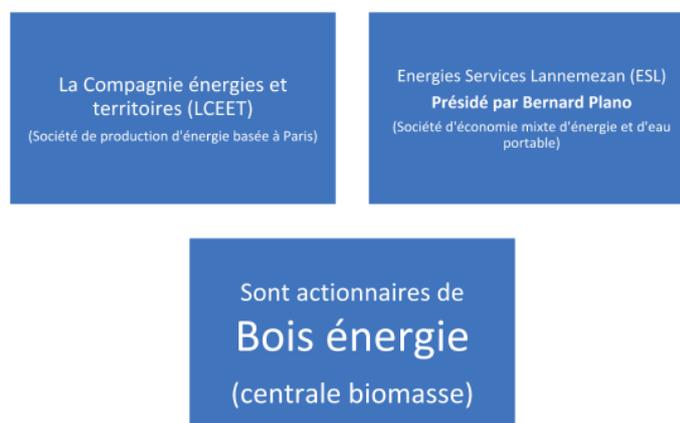
Le développement économique du plateau de Lannemezan

Depuis 1999, Bernard PLANO pèse dans l'installation d'entreprises comme le « Call Center Factory » (aéroport d'Ossun), la société « Meilleurs Contacts » à Saint-Laurent de Neste, l'usine Knauf (150 emplois directs et de nombreux autres indirects) sur le Plateau de Lannemezan, qui ont apporté de nombreux emplois sur le département.

“ « Le fait que Bernard PLANO soit un industriel qui parle à d'autres industriels a été très favorable pour l'aboutissement du projet [d'installation de l'entreprise Knauf] . Le débat s'est mieux engagé et a eu les retentissements que l'on connaît. »
- Josette Durrieu (PS), ancienne sénatrice des Hautes-Pyrénées ”

Les arguments de Touche Pas à Ma Forêt développés à l'encontre de Bernard PLANO

Le collectif Touche Pas à Ma Forêt laisse entendre qu'un éventuel conflit d'intérêt existerait entre la société d'économie mixte d'énergie et d'eau potable Energie Services Lannemezan (ESL), présidée par Bernard Plano, et le projet de biomasse porté par Bois Energie. Lannemezan Bois Energie est l'entreprise ayant remporté l'appel d'offre pour le développement de centrales de cogénération à partir de biomasse.



Dans un prospectus distribué lors de la marche citoyenne de protestation des 10 et 11 octobre 2020, le collectif TPMF écrit « *On comprend ainsi que, pour le président de la communauté de communes [Bernard Plano], les deux projets de méga scierie et de centrale biomasse sont liés et indissociables* ».

Source : <http://regionalesps65.over-blog.com/article-qui-est-bernard-palno-45510814.html>



ANNEXE 4 : L'ONF OU L'AMBIVALENCE DE DEUX VISIONS DE LA GESTION FORESTIÈRE

L'Office National des Forêts a une position ambivalente vis-à-vis du projet. D'une part, il y a l'ONF en tant qu'organisme public, qui a du mal à se positionner, refuse les communiqués et en dit très peu sur la situation et sa position dans le débat. D'autre part, se trouve le groupe CGT Forêt, groupe syndical majoritaire au sein de l'ONF, qui revendique et s'affirme clairement contre le projet.

• L'ONF comme organisme public

L'ONF n'a pas donné officiellement son avis sur le projet de scierie de Lannemezan. Il indique cependant dans un rapport de 2019 que si l'on peut augmenter les récoltes des forêts, on ne peut pas le faire suffisamment pour atteindre l'objectif formulé par la scierie Florian. L'ONF a déclaré que seuls 45 % des bois demandés étaient disponibles. De plus, le groupe Florian étant plutôt à la recherche de « gros arbres », l'office indique qu'il n'en reste sûrement plus assez, car cette recherche a déjà été faite précédemment pour et par d'autres exploitations.



Cette situation « ne pourrait générer qu'une situation de monopole pour le groupe Florian, qui une fois qu'il aura plumé les forêts et détruit le fragile tissu industriel local (...) s'en ira ailleurs récupérer quelques subventions publiques. » - CGT Forêt



• Le groupe CGT Forêt de l'ONF

Le groupe syndical s'est positionné dès mai 2020 dans la controverse, en se revendiquant très clairement contre le projet. Pour ses représentant.e.s, il s'agit d'un « projet d'un autre monde, inadapté à la forêt française et pyrénéenne », avec un usage trop mercantile de la ressource.

Plusieurs critiques sont soulevées : d'abord, la difficulté d'accès aux parcelles forestières et l'impact de nouvelles voies sur la nature environnante. Ensuite, le manque de connaissances de terrain du groupe Florian mais également celui de la direction-même de l'ONF sur la question de la qualité et la quantité du bois disponible.

Le syndicat regrette que l'ONF se plie, selon lui, à l'industrie en adaptant les forêts pour la production. Enfin, il ne comprend pas le soutien financier public apporté à un projet industriel privé.



L'ONF est pris en tenaille entre deux gestions différentes de la forêt. D'une part, la démarche éthique à la base de l'organisme, revendiquée par le groupe CGT Forêt, qui défend des techniques moins gestionnaires des forêts, dans des démarches plus naturelles, qui échappent à une exploitation industrielle. De l'autre, la politique publique qui tend à gérer les forêts de manière plutôt productiviste, c'est-à-dire en exploitant la ressource bois (découpe, vente, utilisation) tout en se portant garant de la non-surexploitation des espaces forestiers. On peut penser que c'est cette ambivalence entre deux positionnements très distincts qui empêche l'ONF de se positionner officiellement comme étant favorable ou défavorable au projet de la scierie de Lannemezan.

ANNEXE 5 : LE COLLECTIF CITOYEN TOUCHE PAS À MA FORÊT



Le collectif « Touche Pas à Ma Forêt » (TPMF) s'est constitué en février 2020 en opposition au projet d'installation d'une scierie industrielle à Lannemezan couplée à une unité de cogénération bois.

➡ Une volonté de représentativité

Le collectif est composé de citoyen.ne.s, d'associations, de professionnel.le.s de la forêt, de syndicats, ainsi que de formations politiques. A l'heure actuelle, quarante-trois organisations y ont adhéré. Ses quatre porte-paroles, aux activités professionnelles et positions diverses, visent à assurer une représentation la plus vaste possible : une représentante citoyenne, un représentant syndical, un représentant politique et une représentante maire d'une commune.

Le projet porté par le groupe italien Florian est vu comme une menace pour l'ensemble forestier du massif pyrénéen, contre laquelle TPMF se mobilise de différentes manières. L'une des critiques formulées à l'égard du projet de scierie est **l'absence de concertation collective**. Pour remédier à cela, le collectif a pour objectif de mobiliser le plus d'acteurs.trices possibles, de développer une culture commune de la forêt, de donner des connaissances aux citoyen.ne.s et de réfléchir ensemble à la manière de gérer le territoire.

Est mis en avant le concept de **gestion intégrative et multifonctionnelle des forêts**, pour une gestion durable de nos écosystèmes forestiers.

La position du collectif peut être résumée en neuf points clé :

1. Pour une consultation citoyenne
2. Pour une approche forestière respectueuse de la nature
3. Pour une forêt pyrénéenne préservée
4. Pour la sauvegarde d'emplois forestiers locaux
5. Pour la sauvegarde des scieries locales
6. Pour la valorisation du bois pyrénéen
7. Pour le rôle de puits carbone des forêts
8. Pour préserver le tourisme, poumon économique des Pyrénées
9. Pour orienter l'argent public vers des projets locaux, novateurs et éthiques

Les marches citoyennes organisées les 10 et 11 octobre sont une illustration de la volonté de TPMF de sensibiliser et d'informer le grand public. Par ailleurs, parmi les six commissions composant actuellement le collectif figure la commission Ambition Alternative. Les membres du collectif réalisent depuis plusieurs mois un travail d'analyse et de décryptage du projet, font des recherches sur des méthodes d'exploitation forestière utilisées sur d'autres territoires, et veulent encourager une réflexion collective autour d'une **solution alternative**. Ce projet alternatif serait centré sur la gestion intégrative de la forêt et basé sur un modèle économique et social ancré au niveau local.

BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques

Castañeda, Froylán. "Criteria and indicators for sustainable forest management: international processes, current status and the way ahead." UNASYLVA-FAO, 2000, pp 34-40. www.fao.org/tempref/docrep/fao/x8080e/x8080e06.pdf.

Durand, Marie-Hélène, Sophie Martin, et Patrick Saint-Pierre. "Viabilité et développement durable." *Natures Sciences Sociétés*, vol. 20, no.3, 2012, pp. 271-285, doi.org/10.1051/nss/2012027.

Elliot, C.. "Paradigmes de conservation des forêts." FAO, www.fao.org/3/w2149f/w2149f03.htm#paradigmes%20de%20conservation%20des%20for%C3%AAts.

Gareau, Priscilla. "Approches de gestion durable et démocratique des forêts dans le monde." *Vertigo*, vol. 6, no. 2, 2005. OpenEdition Journals, doi.org/10.4000/vertigo.4244.

Gendron, Corinne. "Penser l'acceptabilité sociale: au-delà de l'intérêt, les valeurs." *Communiquer. Revue de communication sociale et publique*, vol. 1, 2014, pp 117-129. OpenEdition Journals, doi.org/10.4000/communiquer.584.

Montagné-Huck, Claire (IGN). Synthèse du rapport des indicateurs de gestion durable des forêts françaises métropolitaines. 2015. inventaire-forestier.ign.fr/IMG/pdf/igd_2015_resume-syntheses.pdf.

Péan, Valérie. "[Acceptabilité sociale] N'est-ce pas trop tard ?" *Revue Sesame*, 25 Mai 2020, revue-sesame-inrae.fr/acceptabilite-sociale-est-ce-pas-trop-tard/.

Siry, Jacek P., Frederick W. Cabbage, et Miyan Rukunuddin Ahmed. "Sustainable forest management: global trends and opportunities." *Forest policy and Economics*, vol. 7, no.4, 2005, pp. 551-561. www.researchgate.net/profile/Frederick_Cabbage/publication/242531108_Global_Forest_Ownership_Implications_for_Forest_Production_Management_and_Protection/links/58653e6c08aebf17d397f2b8/Global-Forest-Ownership-Implications-for-Forest-Production-Management-and-Protection.pdf.

Articles de presse

"11 octobre: rouge et noir contre le projet de méga-scierie à Lannemezan." *One Planet*, 6 Octobre 2020, oneplanete.com/actualite-en-continu/11-octobre-rouge-et-noir-contre-le-projet-de-mega-scierie-a-lannemezan/.

Bares, Dominique. "Le collectif Touche pas à ma forêt à Saint-Gaudens." *Petite République*, 8 Juillet 2020, www.petiterepublique.com/2020/07/08/le-collectif-touches-pas-a-ma-foret-a-saint-gaudens/.

"Dans les Pyrénées, forte mobilisation contre le projet de scierie industrielle Florian." *Reporterre*, 12 Octobre 2020, reporterre.net/Dans-les-Pyrenees-forte-mobilisation-contre-le-projet-de-scierie-industrielle-Florian.

Hourticq, Benjamin. "Dans les Pyrénées, un projet de scierie géante menace les équilibres forestiers." *Reporterre*, 29 Août 2020, reporterre.net/Dans-les-Pyrenees-un-projet-de-scierie-geante-menace-les-equilibres-forestiers.

Kunin, Anton. "Dans les Pyrénées, un projet de scierie géante menace les forêts de hêtres." *Consoglobe*, 31 Août 2020, www.consoglobe.com/foret-pyrenees-scierie-cg.

"La scierie de Lannemezan arrive en Comminges." *La Dépêche*, 6 Juin 2020, www.ladepeche.fr/2020/06/06/la-scierie-de-lannemezan-arrive-en-comminges,8919985.php.

"Lannemezan. Des soutiens pour Touche pas à ma forêt." *La Dépêche*, 29 Mai 2020, www.ladepeche.fr/2020/05/29/des-soutiens-pour-touche-pas-a-ma-foret,8908081.php.

"Lannemezan. Projet de scierie: les professionnels du bois réagissent." *La Dépêche*, 15 Juin 2020, www.ladepeche.fr/2020/06/15/projet-de-scierie-les-professionnels-du-bois-reagissent,8932647.php.

Lepauw, Claudine. "Installation scierie Florian." *Petite République*, 5 Juin 2020, www.petiterepublique.com/2020/06/05/installation-scierie-florian/.

"Projet Florian: la préfecture ouvre la concertation." *La Dépêche*, 17 Novembre 2020, www.ladepeche.fr/2020/11/17/projet-florian-la-prefecture-ouvre-la-concertation-9205160.php.

"Saint-Gaudens. Carole Delga à propos du projet Florian à Lannemezan : La concertation locale, préalable à toute avancée du projet." *La Dépêche*, 12 Octobre 2020, www.ladepeche.fr/2020/10/12/carole-delga-la-concertation-locale-prealable-a-toute-avancee-du-projet-9132971.php.

"Scierie de Lannemezan: le groupe Florian apporte des précisions." *La Dépêche*, 9 Octobre 2020, www.ladepeche.fr/2020/10/09/le-groupe-florian-apporte-des-precisions-9127742.php.

Sites internet

"Avis CGT ONF sur le projet Florian." Le blog de UL CGT Lannemezan. ulcgtlannemezan.over-blog.com/2020/04/avis-cgt-onf-sur-le-projet-florian.html.

Communauté de communes du Plateau de Lannemezan. <https://www.ccplateaudelannemezan.fr/>.

Florian Inc.. <https://www.florianinc.com/en/>.

"Gérer les forêts." ONF. www.onf.fr/onf/lonf-agit/+15::gerer-les-forets.html.

"La certification des forêts FSC." WWF. www.wwf.fr/champs-daction/foret/gestion-durable/FSC.

"La coupe rase, une pratique controversée et peu encadrée." Canopée, 13 Mars 2020. www.canopee-asso.org/coupes-rases/.

"La gestion durable des forêts." Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 21 Mars 2016. agriculture.gouv.fr/la-gestion-durable-des-forets.

"Les arbres absorbent-ils plus de CO2 qu'ils n'en rejettent dans l'atmosphère ?" WSL-Junior, www.wsl-junior.ch/fr/la-foret/comment-les-arbres-fonctionnent/les-arbres-absorbent-ils-plus-de-co2-quils-nen-rejettent-dans-latmosphere.html.

"L'Observatoire des forêts des Pyrénées centrales." Nature en Occitanie, www.naturemp.org/-Observatoire-des-Forets-des-Hautes-.html#.

PEFC. Gardien de l'équilibre forestier. www.pefc-france.org/.

SOS Forêts Pyrénées. <http://sosforetpyrenees.com/>.

Touche pas à ma forêt. <https://www.touchepasamaforet.com/>.

Délibérations

Communauté de communes du Plateau de Lannemezan. "Délibération n°2019/042", 21 Mars 2019.

Communauté de communes du Plateau de Lannemezan. "Délibération n°B2019/100", 26 Août 2019.

Communauté de communes du Plateau de Lannemezan. "Délibération n°2019/186", 12 Novembre 2019.

Communauté de communes du Plateau de Lannemezan. "Compte-rendu du Conseil communautaire", 12 Novembre 2019.

Mairie de Capvern. "Positionnement de la commune sur le projet Florian dans son état actuel." Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal, 25 Février 2020.

Mairie de Lannemezan. "Délibération n°2020/084", 22 Septembre 2020.

Mairie de Lannemezan. "Délibération n°2020/094", 22 Septembre 2020.

Région Occitanie. "Actions collectives et accompagnement des projets de développement des entreprises - Filière bois." Commission Agriculture, Agroalimentaire et Viticulture, 29 Novembre 2019.

Podcasts et vidéos

Corvol, Andrée. "Une histoire politique et économique des forêts." Pas la peine de crier, France Culture, 27 Janvier 2014. www.franceculture.fr/emissions/pas-la-peine-de-crier/la-foret-15-une-histoire-politique-et-economique-des-forets.

"Séminaire Dynafor (Les retours de Jeudi): invité Laurent Larrieu." Youtube, téléchargée par Dynafor Dynafor, 6 Décembre 2018, www.youtube.com/watch?v=uaRGayWZLrs&feature=youtu.be.